



Assumer un parent qui doit être placé en maison

Par **rafalemp**, le **10/02/2010** à **19:02**

Bonjour, je souhaite savoir si quand on doit payer pour un parent qui est mis en maison de retraite le calcul se fait uniquement sur les revenus du ménage ou s'il est possible que l'on oblige à vendre des biens personnels pour assumer cette charge. Je m'explique : je ne vois plus ma mère depuis 10 ans (très gros problèmes familiaux à l'origine), j'ai été contactée par une assistante sociale, je ne refuse pas de payer une partie des frais mais elle m'annonce des charges très grosses pour moi. donc je suppose que si je refuse cela va passer par voie de justice et j'ai besoin de savoir comment le calcul se fait. merci de votre aide.